

DOSSIER PEDAGOGIQUE CAMPUSFRANCE
Liste des pièces à fournir pour une procédure DAP Blanche

Vous êtes candidat au baccalauréat algérien 2013 ou titulaire d'un Bac 2012 avec la mention « Assez Bien » souhaitée, merci de constituer votre dossier en respectant l'ordre indiqué ci-dessous :

1.
 - *Pour les candidats au Bac 2013 :
 - Copies légalisées des relevés de notes des trois trimestres des deux années secondaires ainsi que du 1^{er} trimestre de la terminale (Présenter copies des relevés en arabe + traduction).
 - *Pour les titulaires d'un Bac 2012 :
 - Copies légalisées des relevés de notes des trois trimestres des trois années secondaires (Présenter copies des relevés en arabe + traduction).
 - Copie légalisée du relevé de note du Bac en Arabe.
 - Copie légalisée du relevé de note du Bac en Français (Traduction).
2. Copie légalisée du certificat de scolarité de l'année en cours
3. Copie de l'attestation du test ou diplôme de langue en cours de validité (TCF DAP, TEF, DELF B2, DALFC1 ou C2).
4. Curriculum Vitae.
5. Si le premier choix d'établissement est non connecté :
 - Original du certificat de scolarité de l'année en cours.
 - Extrait d'acte de naissance en français ou photocopie légalisée du passeport.
 - Formulaire DAP téléchargeable à partir de votre compte (de la page 1 à 14) imprimé en noir et blanc.
 - Deux coupons réponses internationaux et trois petites enveloppes à votre adresse
6. Formulaire CampusFrance PDF (**complet**) à télécharger sur la partie MON DOSSIER de votre compte imprimé en noir et blanc.
7. 6 000DA de frais de dossier en liquide.

Important:

- Si le premier choix d'établissement est non connecté, vous devez formuler deux exemplaires du dossier.
 - La traduction des documents en arabe doit se faire chez un **traducteur assermenté**.
 - La légalisation se fait auprès de la mairie (légalisation en arabe acceptée)
 - L'attestation provisoire du test de langue est acceptée.
 - Les relevés de notes avec des modules codifiés doivent être accompagnés d'un document explicatif des matières délivré par l'établissement d'origine.
- Pour les titulaires du baccalauréat spécifique algérien du lycée Bouamama :**
Même en cas de dispense de test de langue pour CampusFrance, certains établissements peuvent exiger une attestation de niveau de français. Renseignez-vous auprès des établissements que vous souhaitez intégrer pour connaître leurs exigences.

Attention : Tous les originaux des pièces justificatives de votre dossier devront impérativement être présentés le jour de dépôt du dossier et lors de l'entretien.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

DOSSIER PEDAGOGIQUE CAMPUSFRANCE
Liste des pièces à fournir pour une procédure DAP Jaune

Vous préparez (tous cycles) ou êtes titulaire d'un diplôme d'architecture, merci de constituer votre dossier en respectant l'ordre indiqué ci-dessous :

1. *Pour les candidats au Bac 2013 :
 - Copies légalisées des relevés de notes des trois trimestres des deux années secondaires ainsi que du 1^{er} trimestre de la terminale (Présenter copies des relevés en arabe + traduction assermentée).
- *Pour les titulaires d'un Bac 2012 :
 - Copies légalisées des relevés de notes des trois trimestres des trois années secondaires (Présenter copies des relevés en arabe + traduction assermentée).
2. Copie légalisée du relevé de note du Bac en Arabe.
3. Copie légalisée du relevé de note du Bac en Français (Traduction).
4. Copies légalisées des relevés de note universitaires (Présenter copies des relevés en arabe + traduction si les relevés sont délivrés en arabe).
5. Copie légalisée du diplôme universitaire (Arabe + traduction si le document est en arabe) ou copie légalisée du certificat de scolarité de l'année en cours.
6. Copie de l'attestation du test ou diplôme de langue en cours de validité (TCF DAP, DELF B2, DALFC1 ou C2).
7. Curriculum Vitae
8. Première page du formulaire DAP téléchargeable à partir de votre compte imprimé en noir et blanc.
9. Formulaire CampusFrance PDF (**complet**) à télécharger sur la partie MON DOSSIER de votre compte imprimé en noir et blanc.
10. Les travaux déjà effectués + programme détaillé des études d'architecture comportant le cachet de l'établissement algérien (portfolio format A4 de 15 pages) sous enveloppe sur laquelle doivent être mentionnés vos noms, prénoms, identifiant et le nom des deux écoles choisies.
11. 6 000DA de frais de dossier en liquide.

Attention :

- La traduction des documents en arabe doit se faire chez un **traducteur assermenté**.
- La légalisation se fait auprès de la mairie (légalisation en arabe acceptée)
- L'attestation provisoire du test de langue est acceptée.
- Les relevés de notes avec des modules codifiés doivent être accompagnés d'un document explicatif des matières délivré par l'établissement d'origine.

Pour les titulaires du baccalauréat spécifique algérien du lycée Bouamama :

Même en cas de dispense de test de langue pour CampusFrance, certains établissements peuvent exiger une attestation de niveau de français. Renseignez-vous auprès des établissements que vous souhaitez intégrer pour connaître leurs exigences.

Attention : Tous les originaux des pièces justificatives de votre dossier devront impérativement être présentés le jour de dépôt du dossier et lors de l'entretien.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.